



Catherine MORIN-DESAILLY

Sénatrice de la Seine-Maritime
Conseillère régionale de Normandie



BILAN 2024 - 2025

ÉDITO

SOMMAIRE

- [p2] Mon activité en quelques chiffres clés
- [p3] Le budget
- [p4] Collectivités territoriales
- [p6] Aménagement du territoire et environnement
- [p8] Culture / Patrimoine
- [p9] Éducation
- [p10] Numérique
- [p11] Grands dossiers en région
- [p14] Sur le terrain
- [p16] Ressources utiles / Nous contacter



Présentation de ma proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits des réseaux sociaux au président du Sénat Gérard LARCHER

Depuis le début de mon mandat, je tiens à vous rendre compte de mon activité au Sénat. Tel est ainsi l'objet de ces quelques pages qui retracent une partie de mon action pour la session 2024-2026, deux années particulièrement mouvementées.

Cela fait des années certes que la France traverse une multitude de crises : crise démographique, crise de l'instruction publique, crise économique, crise sécuritaire, crise de notre République fragilisée par le séparatisme islamiste, la tyrannie destructrice des wokistes, les renoncements de nos dirigeants à faire respecter et aimer les fondements de notre nation. Mais force est de constater que tout cela a été aggravé par l'absurde dissolution, ouvrant ainsi une période d'instabilité politique au moins jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

Dans ce contexte agité, alors qu'il a fêté ses 150 ans, le Sénat aura su envers et contre tout demeurer un pôle de stabilité dans le paysage institutionnel. Une spécificité, disons-le, qui s'est construite grâce à la proximité des sénateurs et des sénatrices avec les élus locaux qui nourrissent leur action, au souci de l'intérêt général largement partagé sur tous les bancs de l'hémicycle du palais du Luxembourg.

Ce qui fait la force de la France aujourd'hui, c'est la diversité de ses territoires et l'engagement de ses élus. C'est la raison pour laquelle ces deux dernières années le Sénat a œuvré à adoption d'un Statut de l'élu local. Il correspond à une reconnaissance des maires et adjoints dans les communes, notamment dans les plus modestes. Les mesures votées favorisent notamment la disponibilité des élus pour permettre l'engagement que nécessitent ces mandats.

Pragmatisme et efficacité pour le territoire, voilà ce qui nous guide. Ainsi, durant ces deux derniers exercices, nous avons souhaité que le pays ait un budget le plus rapidement possible, y compris en mettant en œuvre l'article 49-3, et que la question de la dette soit abordée avec la responsabilité qui convient, si on ne veut pas risquer l'avenir de nos enfants et petits-enfants. À chaque fois, nous aurons également veillé autant que faire se peut à préserver le budget des collectivités territoriales qui assurent le quotidien de nos concitoyens.

Sur ces travaux passés et ceux à venir, sur les dossiers régionaux, je reste bien entendu à votre disposition pour échanger.

Pour que la Seine-Maritime soit un département où il fait bon vivre, sachez compter sur mon entier dévouement.



*Très fraternellement à vous,
Catherine Morin-Desailly*



ENTRE SEPTEMBRE 2024 ET DÉCEMBRE 2025

265 interventions

179 en commissions et 86 dans l'hémicycle

25 propositions de loi déposées ou co-signées

2 propositions de loi déposées

23 propositions de loi cosignées

161 amendements déposés ou co-signés

dont **74 adoptés**

5 rapports et propositions de résolution rédigés

4 rapports

1 propositions de résolution européenne

20 questions au Gouvernement

1 questions orale

3 questions d'actualité au Gouvernement

16 questions écrites

52 courriers adressés aux ministres

EN CIRCONSCRIPTION

124 déplacements dans le Département

32 cantons visités

5 réunions collectives organisées

Valoriser les richesses de notre département

Participation à l'émission « Manger, c'est voter » de Public Sénat



J'ai eu grand plaisir à participer en avril 2025 au tournage dans notre département de l'émission « Manger, c'est voter » de la chaîne Public Sénat, qui propose chaque mois de faire le tour d'un département en compagnie de Vincent FERNIOT, journaliste gastronomique, et d'un sénateur ou d'une sénatrice, **pour mettre en valeur les produits et les savoir-faire locaux.**

Sur ma proposition ont été ainsi valorisés **le maraîcher «Le jardin de la Ferrière à Pissy-Poville»** qui travaille en partenariat avec la cantine scolaire de Malaunay, le travail du **frère brasseur de l'abbaye de Saint-Wandrille**, le **vendeur de l'huître de Veules-lès-Roses Gallot & Fils**, le **Chef et Maître Canardier du restaurant Le Parc à Duclair** et enfin **les fermiers-fromagers de la ferme de La Quesne à Bois-Hérault.**

Diffusée le 9 mai 2025, l'émission reste disponible en replay sur le site de Public Sénat :

<https://www.publicsenat.fr/emission/manger-cest-voter/en-seine-maritime-avec-catherine-morin-desailly-e7>





DÉFENDRE LES COLLECTIVITÉS DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE DÉGRADÉ

Si l'état de la dette en France oblige à une réduction des dépenses publiques, celle-ci ne peut se faire systématiquement au détriment des collectivités.

En 2024 comme en 2025, j'ai œuvré avec mes collègues au Sénat pour que les collectivités territoriales disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs missions essentielles pour nos concitoyens, afin qu'elles puissent exercer pleinement leurs compétences actuelles et à venir, dans le cadre d'un prochain renforcement de la décentralisation.

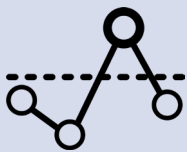


MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES | PRINCIPAUX APPORTS DU SÉNAT

BUDGET 2025



Réduction de l'effort global demandé aux collectivités de 5 milliards à 2,2 milliards d'€



Mise de côté du dispositif de mise en réserve des recettes, remplacé par le DILICO



Suppression de la révision du taux de compensation de la TVA



Majoration de la contribution de l'Etat aux maisons France Services situées en zone France Ruralités Revitalisation



Hausse de 10% de la dotation «aménités rurales»

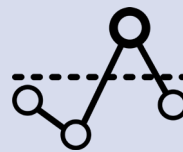


Sanctuarisation et adaptation de la DETR avec l'élargissement des informations transmises aux commissions DETR et l'abaissement du seuil de consultation des commissions DETR (de 100 K€ à 50 K€)

BUDGET 2026



Réduction de l'effort global demandé aux collectivités de 4,6 milliards à 2 milliards d'€



Réduction de la contribution des collectivités au titre du DILICO et exclusion des communes du dispositif



Préservation de la compensation des valeurs locatives des établissements industriels



Garantie de l'extension de la dotation particulière «élu local» (DPEL) à l'ensemble des communes de moins de 3500 habitants



Doublement de l'abondement du fonds de sauvegarde des départements



Rejet de la fusion des dotations DETR, DSIL et DPV en un fonds unique d'investissement préfectoral centralisé



Rejet du mécanisme d'écrêtement de la TVA affectée aux collectivités



RENFORCER LA DÉMOCRATIE LOCALE

Co-signataire de la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local déposée au Sénat en janvier 2024, je me réjouis de son adoption définitive et de sa promulgation en décembre 2025.

Ce sont près de deux ans de travaux initiés par le Sénat qui aboutissent enfin. Réclamé de longue date par les élus locaux, ce statut doit permettre une **sécurisation juridique de leur mandat et leur permettre de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement dans l'exercice de ce dernier.**

Il prévoit notamment :

- **L'instauration d'un cadre structuré d'accompagnement avant l'élection** avec un congé électif porté à 20 jours, l'accès à des modules de formation gratuits, un soutien spécifique pour les étudiants et les élus en situation de handicap ;
- **L'aménagement des conditions d'exercice du mandat** avec une revalorisation des indemnités et le remboursement des frais liés au mandat, une meilleure articulation entre exercice du mandat et activité professionnelle, la possibilité de cumuler des indemnités avec un congé maladie ou de maternité, la protection automatique en cas de menaces ou violences, la suppression des conflits d'intérêts public-public pour les élus locaux ;
- **L'accompagnement des élus après le mandat** avec l'élargissement de l'allocation de fin de mandat, la création d'une aide à la réinsertion, la bonification de la retraite à hauteur d'un trimestre par mandat complet.

Ce texte constitue une **première étape majeure pour répondre à la crise de l'engagement citoyen dans nos territoires et pour redynamiser notre démocratie au niveau local.**

Au premier trimestre 2026, le Sénat poursuit ses travaux dans ce sens avec notamment l'adoption de deux propositions de loi qui renforcent les pouvoirs de police du maire : la proposition de loi relative à la lutte contre les installations illicites des gens du voyage et le projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres.



HARMONISATION DU MODE DE SCRUTIN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Conçue comme une réponse à la crise de l'engagement local, la loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a **étendu le scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1000 habitants**. En dépit des apports intéressants faits par le Sénat sur le texte lors de son examen, **j'ai choisi de mon côté de m'abstenir de le voter.**

J'ai d'abord estimé qu'une telle réforme aurait profité d'une procédure législative classique, avec au moins deux lectures au Sénat afin de l'améliorer et de l'adapter de façon optimale à la réalité des territoires.

J'étais ensuite **opposée à l'adoption de ce texte à moins d'un an des élections municipales**. J'ai dès lors participé à la **saisine du Conseil constitutionnel et ai co-signé une proposition de loi pour en repousser l'application après les prochaines échéances électorales**, malheureusement sans succès.

1. Remise des Victoires de l'investissement local 2024 lors de l'assemblée générale de l'Association départementale des Maires de Seine-Maritime à Rouen le 30 novembre 2024 | 2. Accueil des élus du conseil municipal d'Étalondes et leur maire Jean-Marc GILLET lors de leur visite du Sénat en juin 2025 | 3. Présente lors de l'assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux de la Seine-Maritime à l'invitation de son président Jean-François LEMESLE, le 18 octobre 2025 à Grainville-la-Teinturière | 4. Temps d'échange convivial avec les maires de la Seine-Maritime à Paris le 19 novembre 2025 à l'occasion du Congrès des Maires de France



SIMPLIFIER LE CADRE NORMATIF

La complexité des normes et la lourdeur des procédures administratives sont dénoncées depuis de nombreuses années par les élus sur le terrain. Promise depuis plusieurs années par l'exécutif, elle tarde pourtant à voir le jour. Au Sénat, des travaux ont d'ores et déjà été engagés dans ce sens. En mars 2025, j'ai ainsi co-signé la proposition visant à renforcer et à sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires. Nous l'avons adoptée en première lecture le 10 juin 2025.



1

Je suis par ailleurs **particulièrement mobilisée au sein de la commission des affaires européennes, dont je suis vice-présidente**. J'y travaille avec mes collègues à une **transposition efficace des nombreuses normes européennes** et à limiter leur **impact négatif sur les normes au niveau local**. Dans ce cadre, j'ai co-écrit et publié en mars 2025 un **rapport sur la dérive normative de l'Union européenne**, qui l'appelle à **limiter le nombre de textes votés** et à **améliorer la qualité**, afin de rendre son action plus efficace, plus légitime et mieux comprise des citoyens en Europe.



2

J'ai porté cette demande auprès de l'ensemble des parlementaire européens lors de la **COSAC (Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'union des parlements de l'Union européenne) le 10 juin 2025 à Varsovie**, à l'occasion de laquelle je leur ai présenté en détails ce rapport.

J'ai également participé au printemps 2025 à la **commission d'enquête du Sénat sur les coûts et les modalités de la commande publique**. Dans le rapport publié en juin 2025, nous formulons **67 recommandations visant à un pilotage de la commande publique en faveur de la souveraineté économique et numérique** (voir sur ce sujet la page 11 de cette lettre du sénateur), et à une **mise en œuvre effective d'une simplification des normes, en particulier pour nos collectivités**.



3

Sur ce second point, **trois priorités sont définies : alléger les procédures** pour les acheteurs et les entreprises, **renforcer la formation** des acheteurs publics et **assouplir les règles du délit de favoritisme** afin de sécuriser les élus face au risque pénal.

PLAIDOYER EN FAVEUR D'UN NOUVEL ACTE DE DÉCENTRALISATION

Au Sénat, dès mars 2024, trois propositions de lois ont été déposées pour **rendre aux élus locaux leur pouvoir d'agir**. Nous n'avons eu de cesse depuis de relayer cette demande afin de voir enfin ce projet aboutir. Une mission d'information sur le bilan de la loi NOTRe a par ailleurs publié en septembre 2025 un **rapport qui appelle à un nouvel acte de décentralisation, sans toutefois engager un deuxième "big bang" territorial**.

Face à la volonté nouvelle affichée depuis quelques mois de l'exécutif de porter une telle réforme, nous avons rappelé à plusieurs reprises **la nécessité d'un projet co-construit avec le Sénat et les collectivités territoriales, dont nous sommes les premiers représentants dans les institutions au niveau national**.



4

1. Déplacement à Bruxelles avec la commission des affaires européennes du Sénat pour une réunion de travail du Parlement européen sur la réglementation en matière d'IA le 8 décembre 2025 | 2. Lors de l'assemblée plénière de la COSAC le 10 juin 2025 à Varsovie | 3. Rencontre avec les élus de la CA Caux Seine Agglo à Lillebonne le 27 novembre 2025, avec mes collègues de la majorité sénatoriale Agnès CANAYER, Pascal MARTIN et Patrick CHAUVET | 4. Rencontre avec la ministre Françoise GATEL au ministère à Paris avec mes collègues Pascal MARTIN et Patrick CHAUVET le 11 novembre 2024



DÉFENDRE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

L'attractivité et la vitalité de nos territoires est au cœur de l'action des élus locaux. Les sujets sont nombreux et souvent complexes, de l'aménagement et l'embellissement des centre-villes et centre-bourgs au développement du parc de logements, sans oublier les services publics de proximité ou les questions de mobilité.

Au fil des sessions parlementaires, nous veillons au Sénat à ce que les nombreux textes relatifs à l'aménagement du territoire offrent aux élus un cadre législatif aussi clair et efficace que possible, adapté à leurs besoins sur le terrain. Nous assurons également une mission d'évaluation et de contrôle des politiques menées par le Gouvernement et proposons des adaptations et/ou des améliorations chaque fois que cela semble nécessaire.

J'ai ainsi co-signé en novembre 2024 la proposition de loi TRACE (Trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux) dont l'objectif est de répondre aux difficultés qui perdurent dans la mise en œuvre de l'objectif "zéro artificialisation nette" (ZAN) des sols en dépit de la loi du 20 juillet 2023 dédiée à la question. Le texte prévoit notamment un assouplissement du calendrier et des modalités de calcul des surfaces concernées, un renforcement des conférences régionales du ZAN, une meilleure articulation entre SRADDET et documents d'urbanisme locaux, une extension de la liste des implantations exclues du calcul de consommation du foncier et le développement des options de mutualisation. Il a été adopté en première lecture au Sénat le 18 mars 2025 et doit maintenant être examiné à l'Assemblée nationale.

J'interpelle par ailleurs régulièrement les ministres compétents lorsque des décisions du gouvernement ou des grandes entreprises publiques sont susceptibles d'impacter négativement nos territoires. En novembre 2025, j'ai par exemple avec mes plusieurs de mes collègues sénateurs alertés le ministre de l'économie et des finances sur la chute drastique des recettes fiscales des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) suite à la réforme de la taxe d'aménagement départementale.

J'ai également interrogé le ministre du commerce et de l'artisanat sur l'accord commercial entre Colissimo et la plateforme de vente en ligne Temu et sur les mesures prises pour lutter contre la désertification commerciale des centres-villes et centre-bourgs et la concurrence déloyale que subissent nos commerces de proximité face à ce type de plateforme.



1



2



3



4



Inauguration du pont de la route de Pulcheux à Douvrend par le maire Luc PIQUET en octobre 2024

LA QUESTION PRÉOCCUPANTE DU VIEILLISSEMENT DES PONTS

Plus de six ans après la publication du rapport de la mission dédiée du Sénat qui faisait état d'une situation "alarmante", la première phase du Programme national pont a mis en évidence l'existence de près de 10 000 ponts en mauvais état dans les seuls bourgs et villages, dont 4 000 considérés comme des urgences. Le fonds géré par le CEREMA a d'ores et déjà utilisé la quasi-totalité des crédits qui lui ont été alloués, pour seulement 290 dossiers traités.

J'ai par conséquent saisi la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur le devenir de ce programme national pont afin de poursuivre la rénovation de ces infrastructures essentielles dans nos territoires.

1. Présente lors de la cérémonie de remise des prix Villages Fleuris du Département le 15 novembre 2025 à Rouen, qui met à l'honneur des élus engagés pour l'embellissement de leur ville | 2. Rencontre avec les élus de la Métropole de Rouen le 6 octobre 2025 à Darnétal avec mes collègues Agnès CANAYER, Pascal MARTIN et Patrick CHAUVET | 3. Pose de la première pierre du centre de secours de Saint-Martin-de-Boscherville le 14 mars 2025 avec le président du SDIS André GAUTIER | 4. Remise des Victoires de l'investissement local 2025 à Nicolas BERTRAND, maire des Grandes Ventes, lors de l'assemblée générale de l'Association départementale des maires de Seine-Maritime le 29 novembre 2025 à l'Hôtel du Département à Rouen.



ACCOMPAGNER LES ÉLUS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les collectivités sont en première ligne face aux conséquences du changement climatique : inondations, sécheresses, vagues-submersions, effritement des falaises, modification des écosystèmes.... Si nous avons la chance d'avoir en Normandie des élus locaux fortement mobilisés et porteurs d'innovation ainsi qu'un GIEC normand, mis en place par la Région et animé par Hubert DEJEAN DE LA BATIE, maire de Sainte-Adresse et président du Conseil de Rivages de Normandie. Il permet de régionaliser les connaissances scientifiques et techniques, de les diffuser auprès des acteurs régionaux et de la population. Il est toutefois indispensable que l'Etat renforce sa stratégie et son appui aux territoires dans ce domaine.



1

GARANTIR L'ASSURABILITÉ DES COLLECTIVITÉS

Suite à une mission d'information du Sénat sur la question, le sénateur Jean-François HUSSON (LR) a déposé en avril 2025 une **proposition de loi visant à garantir une solution d'assurance à l'ensemble des collectivités, que j'ai tenu à co-signer**. Elle prévoit notamment la mise en place d'une mission de suivi spécifique sur la problématique, ainsi qu'une mission d'accompagnement des collectivités en difficulté. Elle vise également à ouvrir l'accès à la dotation de solidarité aux collectivités victimes d'évènements climatiques et à systématiser dans les contrats d'assurance des collectivités les franchises "dommages aux biens". J'ai par ailleurs saisi en novembre 2025 la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation d'une question écrite sur l'état d'avancement des travaux du ministère sur le sujet.



2

ADAPTER LA GEMAPI

Les conséquences du changement climatique font partie des enjeux qui appellent à **une évolution de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)**. Dans cette optique, le Sénat a adopté en première lecture le 11 juin 2025 **une proposition de loi visant à développer les outils de coopération et de développement, tout en clarifiant les responsabilités des différents niveaux de collectivités**, afin d'améliorer la gestion des cours d'eau et de prévenir les inondations futures, en faveur de laquelle j'ai voté.



3

J'ai en revanche choisi de ne pas prendre part au vote sur la loi visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement » adoptée en avril 2025 qui revient sur le transfert obligatoire des compétences des communes vers les EPCI, **estimant que ce texte était susceptible de mettre en difficulté les collectivités alors que les procédures juridiques et techniques de transfert étaient déjà largement engagées**.

PROTÉGER NOTRE LITTORAL

En avril 2024, le CEREMA a publié une étude selon laquelle **plus de 30 000 logements seraient menacés par le recul du trait de côte d'ici 2100 en Seine-Maritime**. Au-delà de l'effritement de nos falaises, **c'est aussi l'écosystème côtier et fluvial qui est touché par le changement climatique**, avec notamment un phénomène de salinisation de nos estuaires.

Appuyés par le Conseil de rivages de Normandie dont je suis membre, **les élus sur le terrain sont volontaires pour répondre à ce défi et moteurs dans des projets pionniers, tels que le projet d'adaptation du site de la Basse vallée de l'Hyères ou le projet Basse Sâane 2050**, qui vise notamment à reconnecter le fleuve à la mer.

Ces projets impliquent toutefois **la mobilisation de moyens financiers et d'ingénierie colossaux que les communes ne peuvent assumer seules, ainsi qu'une stratégie nationale forte pour les accompagner**. J'ai par conséquent saisi la ministre de la transition écologique et de la biodiversité afin de savoir quelles mesures spécifiques seront mises en œuvre dans les prochains mois afin de répondre aux besoins des élus locaux sur le sujet.

1. Présente à l'Hôtel de Région à Rouen le 5 septembre 2025 lors de la présentation des derniers travaux du GIEC normand, présidé par Hubert DEJEAN DE LA BATIE, maire de Sainte-Adresse et président du Conseil de rivages de Normandie | **2.** Accueillis par le président de la CC Terroir de Caux Olivier BUREAUX avec mes collègues Agnès CANAYER, Pascal MARTIN et Patrick CHAUVET pour une rencontre avec les élus du territoire le 26 mai 2025 à Auffay- Val-de-Scie | **3.** Visite du chantier du projet Basse Sâane 2050 à Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer le 4 septembre 2025, en compagnie des maires des 2 communes, Jean-François BLOC et Véronique DEPREUX



LA RURALITÉ, UN TERREAU FERTILE POUR LA CULTURE À RENFORCER

Les collectivités jouent un rôle majeur dans la vitalité et la qualité de la vie culturelle en France. Elle est de son côté un **facteur important de la qualité de vie dans nos territoires**. Membre de la commission culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat, j'y défends **une politique volontariste d'appui à la création culturelle et aux lieux de diffusion de la culture, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les élus locaux et leurs équipes**.

Cette nécessité est particulièrement forte **dans les territoires ruraux**, dont beaucoup ont transformé certaines de leurs fragilités en atouts et qui **font aujourd'hui figures de véritables laboratoires d'innovation en matière de politique culturelle**. C'est dès lors dans **une optique de renforcement et de pérennisation de cette dynamique** que j'ai interpellé la ministre de la Culture le 6 janvier dernier lors du débat organisé au Sénat sur l'accès à la culture dans les territoires ruraux. Je lui ai demandé à **ce que les crédits soient mieux répartis entre la région Ile-de-France, qui en reçoit 60 %, et le reste du territoire**, et que les **expérimentations conduites en ruralité bénéficient de dispositifs pérennes financés par l'Etat**.

LES COLLECTIVITÉS, CONSERVATEURS EN CHEF DE NOTRE PATRIMOINE

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui **propriétaires de 45 % des 46 000 monuments historiques français**, une proportion supérieure à celles de l'État et des propriétaires privés. Elles ont en outre **l'obligation de préserver les édifices culturels dont elles sont propriétaires**, même lorsqu'ils ne sont pas classés. L'entretien de ce patrimoine implique le recours à **des compétences techniques spécifiques et un coût financier conséquent** qu'elles ne peuvent supporter seules.

Au niveau national, où je suis membre du conseil d'administration de la Fondation du patrimoine, comme au niveau local, **je me suis toujours mobilisée afin qu'elles obtiennent de l'Etat l'appui financier et en ingénierie nécessaire** pour mener à bien cette mission.

Je suis particulièrement attentive à ce que **la loi soit, dans ce domaine, un outil adapté et efficace au service des élus**. J'ai ainsi **co-signé en février 2025 une proposition de loi visant à clarifier les obligations de rénovation énergétique, notamment pour le bâti ancien, et ai amendé la proposition de loi relative aux Architectes des Bâtiments de France**.

Au niveau local, j'ai eu le plaisir de participer au **débat sur la sauvegarde du patrimoine en France autour de Stéphane BERN**, en compagnie de Nicole GARNIER, ancienne conservatrice générale du musée Condé de Chantilly, au **Théâtre du Château d'Eu en mars 2025, à l'invitation de l'association des amis du musée Louis Philippe du château d'Eu**, présidée par Arnaud DE GROMARD.



MES TRAVAUX AU SÉNAT

Dans le cadre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat, j'ai poursuivi mes travaux, notamment sur **deux questions importantes pour nos musées : la restitution de biens culturels à des pays étrangers**, pour laquelle le projet de loi dont j'étais rapporteure a été adoptée en première lecture par les sénateurs en janvier, et **la sécurisation des musées face à l'augmentation d'une criminalité organisée qui en fait une cible privilégiée**.

1. Lors du 10e Salon du livre et de la BD de Ferrières-en-Bray, à l'invitation de la maire Marie-France DEVILLERVAL | **2.** Visite du cinéma municipal de Veules-les-Roses avec le maire Yves TASSE | **3.** Inauguration de la médiathèque Les mots passants de Sainte-Croix-sur-Buchy par son maire Patrice NION | **4.** Débat sur la sauvegarde du patrimoine en France autour Stéphane BERN organisé le 1er mars 2025 au Théâtre du Château d'Eu | **5.** Audition de la présidente-directrice du musée du Louvre par la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat le 22 octobre 2025.



1



2



3



4

MOBILISÉE AUX CÔTÉS DES ÉLUS ET DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES

L'école est **une question essentielle pour l'avenir de nos enfants mais aussi pour la vitalité et l'attractivité de nos territoires**. J'y porte tout au long de l'année une attention particulière, tant dans mes travaux au Sénat qu'en circonscription.

L'évolution de la démographie et du maillage scolaire figurent aujourd'hui parmi les enjeux majeurs auxquels l'Etat et les élus doivent faire face. **Membre du Comité départemental de l'Education nationale**, j'y plaide depuis plusieurs années pour **une planification triennale en partenariat avec les élus de la carte scolaire, afin de faciliter la gestion des rentrées scolaires** et que les maires ne se trouvent plus pris au dépourvu chaque année par les arbitrages de l'Etat. **Le rapport de la mission de contrôle sur le maillage territorial des établissements scolaires menée sur le sujet au Sénat**, publié en juin 2025, rappelle d'ailleurs cette nécessité et appelle l'Etat à renforcer la concertation au niveau local.

Sur le terrain, je tiens à participer au plus grand nombre d'évènements : rentrées scolaires, visites de chantier, inaugurations d'écoles, de crèches et structures péri-scolaires... J'ai le plaisir **d'accueillir des groupes d'élèves au Sénat et d'aller les rencontrer au sein de leurs établissements**. Régulièrement alertée sur des difficultés de remplacements en cas d'absence d'enseignants, **j'apporte à chaque fois que cela est nécessaire mon soutien en intervenant auprès des services départementaux de l'Education nationale**.

Au niveau national, **j'ai régulièrement interpellé les ministres successifs de l'Education nationale, par le biais de questions écrites ou orales ainsi que dans le cadre des auditions menées au sein de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat**. Nous nous sommes appliqués à y assurer **une continuité dans le suivi des dossiers relatifs à l'éducation en dépit de l'instabilité gouvernementale de ces 18 derniers mois**.

MES TRAVAUX AU SÉNAT

- Proposition de loi visant à protéger l'école de la République et les personnels qui y travaillent - dépôt en janvier 2025 - co-signataire
- Proposition de loi visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits des réseaux sociaux - dépôt en juin 2025 - auteur et rapporteur
- Proposition de résolution européenne sur la protection des mineurs en ligne - juin 2025 - auteur
- Question écrite relative aux menaces sur la seule école de théâtre en langue des signes en France et en Europe
- Interpellations des ministres sur la nécessaire prolongation du dispositif "Ma classe au cinéma" qui, sur mon impulsion, a donné lieu au rapport « Offrir une éducation au cinéma et à l'image de qualité » d'Edouard GEFFRAY, alors encore DGESCO au ministère



Visite du ministre au collège et au lycée de Barentin le 6 novembre 2025

1. Rentrée scolaire à l'école des Chasse-Marée de Saint-Georges-sur-Fontaine, à l'invitation de Monsieur le Maire Gaël FOULDRIN le 2 septembre 2024 | **2.** Inauguration de l'école Le Petit Prince de Quincampoix, à l'invitation de Monsieur le maire Eric HERBERT | **3.** Rentrée scolaire à l'école François Hulin, à l'invitation de Monsieur le Maire Pascal PONTY le 1er septembre 2025 | **4.** Intervention devant les lycéens du lycée Jeanne d'Arc à Rouen le 17 novembre 2025 sur la restitution des restes humains par les musées en France



LA CYBERSÉCURITÉ, UN DÉFI POUR LES COLLECTIVITÉS, LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui nombreuses à subir des cyberattaques qui immobilisent, parfois pendant des semaines, les services qu'elles fournissent à leurs administrés. Cette nouvelle donne implique une acculturation des élus et des administrations aux bonnes pratiques informatiques et un investissement financier important.

Consciente de ces enjeux, je me suis particulièrement mobilisée lors de l'examen au Sénat en mars 2025 du projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité. Ce dernier vise à transposer en droit français les directives européennes REC, DORA et NIS 2. Il instaure une architecture de sécurité informatique pour près de 1500 collectivités territoriales, répondant à des critères précis.

En tant que membre de la commission spéciale du Sénat chargée d'étudier ce texte, j'ai proposé des modifications pour que les collectivités territoriales concernées puissent être accompagnées dans la mise en œuvre de leurs nouvelles obligations.

En avril 2025, j'ai également écrit au Premier ministre afin que la montée en compétence numérique de tous soit déclarée Grande cause nationale 2026, malheureusement sans succès. Je reste toutefois convaincue que la cybersécurité est désormais une question majeure, pour les collectivités mais aussi plus largement.

Le défi à relever est immense, c'est celui d'une nécessaire acculturation et formation à réaliser auprès de tous, depuis l'école en passant par nos entreprises et administrations. C'est pourquoi je poursuis en parallèle de mes travaux au Sénat mes rencontres avec les acteurs de terrain et les entreprises normandes, comme au ForumIncyber de Lille, afin de déterminer comment mieux agir collectivement, pour la sécurité de tous.



NOS ENFANTS FACE AUX ÉCRANS

Notre société étant aujourd'hui totalement numérisée, nos enfants grandissent au quotidien, y compris à l'école, au contact des écrans et des réseaux sociaux. Ceci les expose aujourd'hui à des risques bien documentés pour leur santé mentale : troubles de l'attention et du sommeil, difficultés d'apprentissage et de concentration, exposition à des contenus choquants ou dégradants, cyberharcèlement...

Sur ma proposition, le Sénat a adopté à l'unanimité le 18 décembre 2025, un texte visant à protéger les jeunes de l'exposition excessive et précoce aux écrans et des méfaits de réseaux sociaux, comportant :

- Des mesures de formation de l'ensemble de la communauté éducative, des professionnels de santé et de la petite enfance ainsi des campagnes massives d'information dans une approche globale de prévention.
- Une restriction de l'accès aux réseaux sociaux, en fonction de l'âge et avec accord parental.
- Une incitation à la définition de règles de vie avec les écrans dans les projets d'école et d'établissements.

1. Rencontre avec le directeur interdépartemental de la police et l'équipe de l'Office anti-cybercriminalité à l'hôtel de police de Rouen le 7 mars 2025 | 2. Au Forum InCyber à Lille le 2 avril 2025, sur le cybercampus de la Région Normandie | 3. Participation à l'évènement de l'ARCOM consacré aux risques et à la protection des mineurs en ligne, le 25 septembre 2025 à Paris | 4. Présentation de ma proposition de loi sur la protection des jeunes face aux écrans et aux réseaux sociaux le 18 décembre 2025 au Sénat | 5. Informations sur l'exposition des enfants aux écrans par la maison intercommunale de santé de Londinières en avril 2025



LA GESTION DE NOS DONNÉES, UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE



1

Les données sont désormais le “nouvel or noir”, véritable moteur de nos économies entièrement numérisées. Elles constituent un **actif stratégique majeur pour notre autonomie et le devenir de nos démocraties**. Pourtant, nous continuons à **externaliser massivement nos services numériques**, par le biais le plus souvent **d’acteurs extra européens**, nous soumettant à **des législations extraterritoriales et à des mécanismes d’ingérence juridique**.

Depuis 2013, je plaide pour la mise en place d’une **réglementation européenne ambitieuse assortie d’une politique industrielle volontariste**, ayant pour levier la commande publique. Dans le cadre de la **commission d’enquête du Sénat sur la commande publique**, dont j’étais **membre** et qui a achevé ses travaux en juillet 2025, nous avons formulé **des recommandations pour que les collectivités territoriales intègrent cette question primordiale dans leurs achats** :

- Intégrer les collectivités territoriales et le secteur hospitalier dans le programme « Je choisis la French Tech » ;
- Créer un **parcours de formation certifiant sur l’achat et la souveraineté numériques** ;
- **Assigner aux centrales d’achat nationales**, et en particulier à l’UGAP, un **objectif d’appui à la structuration des filières françaises et européennes dans le secteur du numérique**, avec la diffusion de solutions souveraines en matière de logiciels et d’hébergement en nuage.



2

LES COLLECTIVITÉS FACE À L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L’intelligence artificielle est **une technologie dont nous commençons à mesurer les potentialités et les conséquences**. Aussi, la délégation aux collectivités territoriales du Sénat a publié en mars 2025 un **rapport d’information intitulé “L’intelligence artificielle va-t-elle révolutionner l’univers des collectivités territoriales ?”**.

L’IA peut aider une collectivité dans son organisation interne mais aussi dans la conduite des politiques publiques : information aux usagers, gestion des déchets, optimisation du réseau de distribution d’eau, prévision des risques, mobilités... Il convient toutefois d’en **encadrer l’usage en s’appuyant sur une stratégie déclinée en 3 axes** : développer **une ingénierie au service de l’IA**, **sécuriser le recours à l’IA par la formation** des élus locaux et des équipes administratives, élaborer **une charte éthique** pour fournir un cadre de confiance.



3



4

MES TRAVAUX AU SÉNAT

- Proposition de loi instaurant une présomption d’exploitation des contenus culturels par les fournisseurs d’intelligence artificielle- dépôt en décembre 2025- co-auteur
- Proposition de loi visant à mettre la commande publique au service de la souveraineté économique, dépôt en décembre 2025- co-signataire
- Proposition de loi relative à la sécurisation des marchés publics numériques- dépôt en octobre 2025- co-signataire
- Proposition de résolution pour une application stricte du cadre réglementaire numérique de l’Union européenne et un renforcement des conditions d’une réelle souveraineté, numérique européenne, dépôt en mars 2025- co-rapporteur
- Participation aux séances plénières de la CNIL, dont je suis membre au nom du sénat

1. Intervention lors du Forum de la FNCCR sur les données territoriales le 7 octobre 2025 à Paris | **2.** Présentation du plan d’action 2025-2028 de la CNIL le 9 avril 2025 au Sénat à Paris | **3.** Conférence de présentation du rapport Intelligence artificielle et droits humains en Europe, avec ses auteurs Bernard BENHAMOU et Jean-Marie CAVADA le 27 mars 2025 à Paris | **4.** Participation à la table-ronde organisée par eFutura le 2 octobre 2025 à Paris sur le thème “Quelle Europe du numérique à l’ère Trump?”



La vitalité et l'attractivité de notre département et de notre région sont au cœur de mes préoccupations dans les travaux que je mène au Sénat, nourris par les missions que je mène au titre de mon mandat de conseillère régionale. Au niveau national et sur le terrain, je suis mobilisée sur l'ensemble des enjeux majeurs pour notre territoire.

AGRICULTURE

Alors que notre agriculture est une richesse de notre pays et qu'elle est essentielle à notre souveraineté alimentaire, elle traverse aujourd'hui une crise existentielle majeure, face aux contraintes normatives, à la concurrence étrangère déloyale et à la difficulté pour les agriculteurs de vivre de leur métier. Le Sénat est pleinement mobilisé pour leur offrir des conditions de travail et de vie satisfaisantes.

Dès les premières négociations de l'Union européenne avec le MERCOSUR, nous avons au sein de la Commission des affaires européennes du Sénat alerté sur les risques majeurs d'un tel accord commercial. Nous nous sommes d'emblée opposés à sa ratification, avec notamment un vote dans ce sens dans l'hémicycle en novembre 2024, ainsi que la publication d'une tribune dans le journal Le Monde co-signée par plus de 600 parlementaires français. En décembre 2025, nous avons également voté en faveur d'une résolution appelant le Gouvernement à saisir la Cour de justice de l'Union européenne pour s'opposer à la signature du traité.

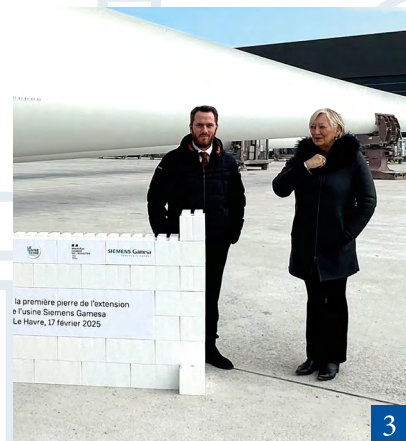
En 2025, nous avons par ailleurs travaillé sur deux textes clés qui visent à soutenir les agriculteurs : la loi pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, promulguée le 24 mars 2025, et la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur promulguée le 11 août 2025.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Notre région est la quatrième région française productrice d'énergie et est pionnière en matière de mix énergétique : installations nucléaires, industrie pétrolière, développement précurseur de l'usage de nouvelles pratiques énergétiques telles que l'hydrogène vert, la biomasse ou l'éolien. Elle accueille en Seine-Maritime de nombreuses infrastructures du secteur.

Sans être membre de la commission dédiée au Sénat, je suis impliquée sur ces sujets et plaide pour la mise en œuvre d'une politique énergétique proportionnée et adaptée aux réalités du territoire, définie en concertation avec les élus locaux. Régulièrement sollicitée par des élus sur le terrain, j'interviens auprès des autorités préfectorales afin d'obtenir une mise en balance réelle de l'intérêt économique avec les impacts négatifs sur le patrimoine culturel et naturel de nos territoires.

Ce sont là des points essentiels que j'ai défendus avec mes collègues au Sénat lors de l'examen de la proposition de loi portant programmation nationale et simplification dans le secteur énergétique, qui s'est tenu en première lecture en octobre 2024 et en deuxième lecture en juillet 2025.



1. Rencontre avec un maraîcher de Pissy-Poville à l'occasion du tournage de l'émission "Manger, c'est voter" de Public Sénat en avril 2025 | 2. Rencontre avec des producteurs locaux à l'occasion de la visite de la ferme fromagerie de la Quesne à Bois-Hérault le 5 septembre 2025 | 3. Visite de l'usine d'éoliennes en mer SGRE au Havre à l'occasion de la venue du Ministre chargé de l'Industrie le 17 février 2025



MOBILITÉ / TRANSPORTS

La qualité et la diversité des modes de transport jouent un rôle primordial dans le développement de nos territoires. En 2025, j'ai co-signé au Sénat deux textes sur le sujet : une proposition de loi relative à la reconnaissance du transport touristique cyclable et une proposition de loi relative à la raison impérative d'intérêt public majeur de la liaison autoroutière entre Castres et Toulouse.

Ce deuxième texte a permis de reconnaître au projet l'intérêt public majeur et d'éviter sa remise en cause par le tribunal administratif sur une question technique de procédure. La mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics est essentielle pour

mener à bien ce type de projet et doit être favorisée par le cadre législatif et réglementaire. Ce constat s'applique également dans notre département au projet de contournement Est de Rouen, pour lequel le Conseil d'Etat a toutefois validé l'ensemble de la procédure administrative dans une décision du 19 novembre 2020.

Que ce soit pour le Contournement Est ou pour la Ligne Nouvelle Paris Normandie, nous avons poursuivi par ailleurs ces derniers mois avec mes collègues sénateurs Patrick CHAUVET, Pascal MARTIN et Agnès CANAYER notre plaidoyer auprès des ministres des transports réussis.



ACCÈS AUX SOINS

Sondages et études à l'appui, la santé est un des sujets qui préoccupent le plus les Normands. Renforcer l'accès aux soins est un défi majeur pour les territoires ruraux mais aussi urbains. Au Sénat en 2025, je me suis mobilisée sur plusieurs textes dans ce sens : les propositions de loi sur la profession d'infirmier et sur la sécurité des personnels de santé, ainsi que les projets de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 et 2026.

En juillet 2025, j'ai également interpellé la ministre de la Santé dans l'hémicycle au Sénat sur la nécessaire augmentation du numerus clausus pour l'accès à la formation

d'orthophoniste en Normandie et particulièrement en Seine-Maritime, où les besoins sont importants et où le nombre de places ouvertes dans les formations ne permet pas aujourd'hui de répondre à la demande de façon satisfaisante.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une offre de formation diversifiée est la condition indispensable pour retenir les jeunes et renforcer l'attractivité de notre département. Ancienne présidente de la commission Culture et Éducation du Sénat, je suis particulièrement attentive à ce sujet, notamment lors de l'examen de chaque projet de loi de finances.

Au regard des difficultés que rencontrent actuellement nos universités, j'ai alerté par courrier le ministre de l'Enseignement supérieur sur la nécessité de renforcer leurs moyens en Seine-Maritime, en particulier pour l'université de Rouen Normandie, historiquement sous-dotée, afin qu'elles puissent mener à bien leur mission de service public.

La question de la **gestion des risques**, celle de **l'adaptation au changement climatique** ou encore celle de la **culture et du patrimoine** dans nos territoires sont également des thématiques centrales pour notre département. Mes actions dans ces domaines sont présentées respectivement en pages 6, 7 et 8 de cette lettre du sénateur.

1. Visite du centre opérationnel de Gestion des Circulations des TER normands de la SNCF à Rouen le 28 août 2025 | 2. Visite du centre de santé intercommunal de Londinières, à l'invitation de la présidente de la Communauté de communes Armelle BILOQUET le 25 avril 2025, en présence des présidents de la Région et du Département, Hervé MORIN et Bertrand BELLANGER | 3. Intervention lors d'une simulation de séance parlementaire organisée par l'association étudiante Meridio à l'Hôtel du Département de la Seine-Maritime à Rouen

LE HAVRE



Rencontre avec le Ministre chargé de l'Industrie lors de la visite de l'usine SGRE

ETRETAT



Cérémonie des vœux 2026

SAINT-VALÉRY-EN-CAUX



Remise de la Légion d'honneur à Benjamin Gorgibus

FONTAINE-LE-DUN



Inauguration de la structure pour la petite enfance Merlin l'Enchanteur

CLEUVILLE



Cérémonie des vœux 2026

ETAIMPUIS



Célébration du bicentenaire de la commune

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE



Cérémonie des vœux 2025

SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER



Cérémonie des vœux 2026

AUZOUVILLE-SUR-SAANE



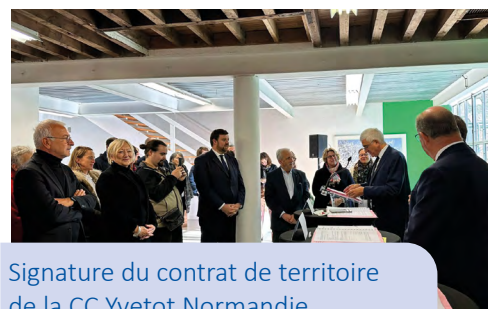
Inauguration de la mairie

VAL-DE-SCIE



Édition 2026 du Concours agricole

YVETOT



Signature du contrat de territoire de la CC Yvetot Normandie

BERVILLE-EN-CAUX



Cérémonie des vœux 2026

BOLBEC



Inauguration du Square de la Paix

GRUCHET-LE-VALASSE



Cérémonie des vœux 2025 de la CA Caux Seine Agglo

VILLERS-ECALES



Visite de l'usine Ferrero avec les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture

FRESQUIENNES



Cérémonie des vœux 2025

BOSC-LE-HARD



Inauguration du CDIS

FONTAINE-LE-BOURG



Cérémonie des vœux 2025 de la CC Inter Caux Vexin

NEUFCHATEL-EN-BRAY



Cérémonies du 14 juillet

GOURNAY-EN-BRAY



Cérémonie des vœux 2025 de la CC des 4 Rivières-en-Bray

CUY-SAINT-FIACRE



Commémorations du 11 novembre

SIGY-EN-BRAY



Fête patronale de la Saint-Martin

ROUEN



Sur le stand de la CC Plateau de Caux de la Fête du Ventre 2025

DARNÉTAL



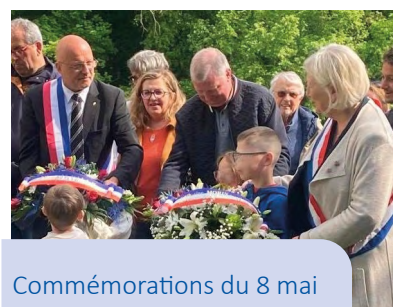
Cérémonies des vœux 2026

FONTAINE-SOUS-PRÉAUX



Inauguration de la mairie

VAL-DE-LA-HAYE



Commémorations du 8 mai

SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE



Inauguration de l'extension de la mairie

LA BOUILLE



Cérémonie des vœux 2026

BERVILLE-SUR-SEINE



Cérémonie des vœux 2026



La Seine-Maritime, une passion commune !

Constituée lors des élections sénatoriales en 2020, dans la continuité la liste "La force de nos territoires", "La Seine-Maritime, un passion commune" rassemble les sénateurs de la majorité sénatoriale Agnès CANAYER, Pascal MARTIN, Patrick CHAUVET et moi-même.

Nous organisons régulièrement des réunions thématiques sur le terrain, à destination des élus locaux, afin d'échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent dans leurs territoires.

Dernières réunions organisées

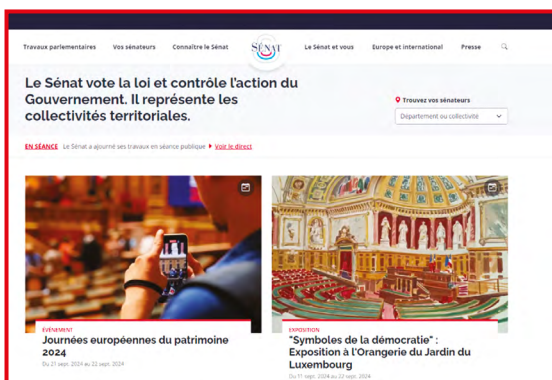
Décembre 2024 aux Grandes Ventes
CC Communauté Bray-Eawy

Mai 2025 à Auffay
CC Terroir de Caux / Val de Scie

Juillet 2025 à Saint-Nicolas-d'Aliermont
CC Falaises du Talou et CC Villes Sœurs

Octobre 2025 à Darnétal
Rouen Métropole Normandie

Novembre 2025 à Lillebonne
CA Caux Seine Agglo



Retrouvez toute l'actualité du Sénat sur le site internet

► www.senat.fr

- Les Question d'Actualités au Gouvernement (tous les mercredis de 15h à 16h30)
- Les auditions
- Les débats en commission et en séance
- Les rapports
- Les projets et propositions de loi et leurs dossiers législatifs dédiés
- Les résolutions

f @senat.fr / @senat.fr



LE SÉNAT CONSULTE LES ÉLUS

Le Sénat a mis en place une plateforme pour consulter les élus locaux sur les textes de loi à venir.

N'hésitez pas à vous inscrire et à participer aux différents débats.

UNE ÉQUIPE TOUJOURS À VOTRE SERVICE

En Seine-Maritime

Collaboratrices :
Anne-Sophie DESCHAMPS
Claire FRANÇOIS

Permanence parlementaire
8 bis, rue Alsace Lorraine
76000 Rouen

Tél. : 02 35 15 38 30
catherine.morindesailly@wanadoo.fr

Au Sénat

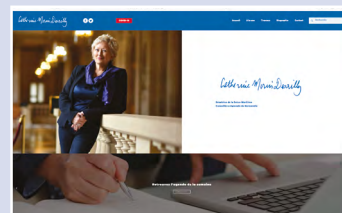
Collaboratrice :
Léa DIVO

15, rue de Vaugirard
75 291 PARIS CEDEX 06

Tél. : 01 42 34 29 95
c.morin-desailly@senat.fr

Dossiers régionaux
catherine.morin-desailly@normandie.fr

*Un rendez-vous, une visite sur place, je reste à votre disposition.
N'hésitez pas à contacter mon équipe pour
organiser votre venue au Sénat.*



Suivre mes travaux et mon actualité

www.catherine-morin-desailly.fr

f @CatherineMorinDesailly
 @C_MorinDesailly
 @cmorindesailly

Inscrivez-vous à la lettre électronique :
catherine.morindesailly@wanadoo.fr